

# LE PETIT POLEYMORIOT



N°105 - Octobre 2020

## OUVERTURE de la MAIRIE

### Horaires

Lundi  
8h30-12h00

Mardi  
8h30-12h00  
14h00-17h00

Mercredi  
8h30-12h00

Jeudi  
8h30-12h00  
14h00-17h00

Vendredi  
8h30-12h00

Samedi  
9h00-12h00  
Les 2e et 4e  
de chaque  
mois

04 78 91 90 09  
mairie@poleymieux.fr

## Enquête de satisfaction l'Epimont

Vous trouverez, ci joint, un questionnaire concernant vos habitudes de consommation à l'Epimont.

Vos réponses sont importantes pour notre commerce, même si vous n'êtes pas clients, et nous comptons sur un retour massif de celui-ci qui aidera certainement l'Epimont à évoluer.

On compte sur vous !

Le maire  
Corinne Cardona

## Réunion avec les jeunes de notre village

La municipalité invite tous les jeunes du village de 12 à 18 ans pour un temps d'échange le :

- **Mercredi 14 octobre 2020 à 18h en salle des fêtes**

L'objectif est de connaître les attentes de la jeunesse en terme d'animation, de réfléchir ensemble à des propositions, afin de pouvoir répondre au mieux à leurs besoins.

Rétablissons le contact !

*Port du masque obligatoire*  
*Il vous sera remis en entrant dans la salle*

Le Maire  
Corinne Cardona

## INFOS MAIRIE

### Un nouveau site pour les demandes de logement social

Le site de demande de logement social (Portail Grand Public) a été entièrement refondu le 2 septembre 2020 par le Ministère de la transition écologique et solidaire et le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Il se veut plus simple d'utilisation pour le demandeur.

La création des demandes est simplifiée, le suivi des dossiers se fait en un clic.

Rendez-vous sur [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

La commune de Poleymieux dispose de 12 logements sociaux gérés par Rhône Saône Habitat. Ils sont situés au Robiat.

### Fissures dans les maisons

Nous avons été contactés par deux familles qui en rentrant de congés ont découvert des fissures sur les murs de leur maison.

Cela est certainement dû à la sécheresse et au fait qu'à Poleymieux les sols sont argileux. Le manque de pluie et d'humidité a fait bouger les sols.

Quoi faire face à ce problème :

- Envoyer une déclaration à votre assureur
- Déposer cette déclaration avec photos en mairie

Nous adresserons l'ensemble des dossiers à la Préfecture du Rhône et s'il y a un certain nombre de maisons concernées sur la commune, le Préfet devrait prendre un arrêté qui vous permettra d'être dédommagé par votre assureur.

### Site Internet

Le nouveau site de la commune : [ww.poleymieux.fr](http://ww.poleymieux.fr) sera mis en ligne à la fin du mois d'octobre. Un grand merci à tous ceux qui nous ont envoyé des photos afin de pouvoir l'agrémenter.

## Aménagement de voirie au niveau de la statue Ampère

Votre avis nous intéresse :

Comme vous l'avez lu précédemment, nous avons essayé, pendant deux mois, un aménagement de voirie au niveau de la statue Ampère.

Cet aménagement avait pour objectif de favoriser le stationnement au parking Ampère et inciter les personnes à descendre à pied jusqu'au centre bourg : école - mairie - commerces.

D'où l'installation d'aménagements provisoires afin de sécuriser les piétons.

Autant cela s'est bien passé pour les piétons, autant au niveau de la circulation il n'en fut pas de même puisque la priorité à la voiture montante n'était pratiquement jamais respectée et nous nous sommes retrouvés face à la même problématique qu'au niveau du rétrécissement de la rivière.

Votre avis sur ce sujet nous intéresse. Vous pouvez nous faire part de vos commentaires en adressant un mail à [mairie@poleymieux.fr](mailto:mairie@poleymieux.fr).

En attendant d'autres propositions de la part de la Métropole, l'aménagement a été retiré.

## VIE ASSOCIATIVE

**La bibliothèque** : Réouverture au public aux heures habituelles. Toutes les règles sanitaires en vigueur sont respectées : port du masque, gel, mise en quarantaine des livres.

Mercredi : 10h30-12h30

Jedi : 16h-18h

Samedi : 10h- 12h30

Tous les 1ers jeudis du mois : Nocturne de 19h45 à 20h45

## Le Festival Lumière maintenu à Lyon, avec des jauges réduites

Le festival Lumière 2020 aura lieu du **samedi 10 au dimanche 18 octobre** dans les salles de Lyon et de sa Métropole et aura le plaisir de remettre le 12e Prix Lumière aux cinéastes belges Jean-Pierre et Luc Dardenne !

Pour plus d'information : <http://www.festival-lumiere.org>

## Covid

Le virus est toujours là, restons prudents !

La municipalité continuera d'informer au mieux les habitants des mesures gouvernementales liées au Covid.

Au fur et à mesure, les annonces de la préfecture seront reliées sur Facebook et le site internet.

Vous trouverez, joints au Petit Poleymoriot, deux masques par famille.

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire à Lyon ainsi que dans tous les commerces.

## Moustique tigre

Luttons contre son installation !

À domicile, limiter ses lieux de ponte et de repos :

- couvrir, jeter, vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau
- entretenir le jardin pour réduire les sources d'humidité
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...)
- remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé

Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? Signalez le !

[solidarites-sante.gouv.fr](mailto:solidarites-sante.gouv.fr)

